



## Municipalité de Canton de Low

### Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2022

Conformément à l'article 176.2.2 du Code Municipal, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 3 juillet 2023, je fais rapport aux Lowites des faits saillants du rapport financier.

#### RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Les états financiers ont été audités par la firme Daniel Tétreault – CPA, auditeur CA qui ont confirmé que ceux-ci donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, et qui reflètent adéquatement les résultats des ses activités, de la variation de ses actifs nets, de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport financier 2022 a été déposé au conseil municipal du 3 juillet 2023, accompagné des rapports sans réserve du vérificateur externe.

Au cours de l'année 2022, les revenus provenant des activités financières de la municipalité ont totalisé 3 098 382 \$ et les dépenses nettes ont totalisé 2 876 364 \$. La Municipalité a ainsi clôturé l'année 2022 avec un excédent de 179 172 \$ et qui s'explique par la perception de divers revenus supplémentaires non prévus au budget ainsi que la diminution de certaines dépenses.

Les dépenses totales sont réparties comme suit :

Rémunérations et charges sociales	703 030 \$
Biens et services	1 698 119 \$
Frais de financement	85 296 \$
Quotes parts à des organismes municipaux	237 324 \$
Affectations et remboursement de la dettes	149 595 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 876 364 \$</b>

#### RÉALISATIONS 2022

Pour l'année 2022, les investissements en immobilisations se sont chiffrés à un peu plus de 500 000 \$ :

Amélioration bâtiments municipaux (PRABAM)	17 191 \$
Achat appareils respiratoires – incendie	180 480 \$
Travaux routiers (TECQ, PPA-CE, PPA-ES et PAVL)	234 290 \$
Aqueduc	82 609 \$

#### RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION ANNUELLE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

L'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux prévoit une mention dans le rapport financier annuel de la rémunération et de l'allocation de dépenses de chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal. Ces informations sont également reproduites ci-dessous. Notez que ces données exclus les charges sociales.

## Élu(e)s en poste en 2022

	Rémunération municipale	Allocation municipale de dépenses	Rémunération de la MRC	Allocation dépenses - MRC	Total
Carole Robert (maire)	12 331 \$	6 165 \$	10 413 \$	5 206 \$	34 115 \$
Joanne Mayer (conseillère #1)	5 432 \$	2 716 \$			8 148 \$
Maureen Rice (conseillère # 2)	5 432 \$	2 716 \$			8 148 \$
Maureen McEvoy (Conseillère # 3)	5 432 \$	2 716 \$			8 148 \$
Luc Thivierge (Conseiller # 4)	5 432 \$	2 716 \$			8 148 \$
Lee Angus (Conseiller # 5)	5 432 \$	2 716 \$			8 148 \$
Ghyslain Robert (Conseiller # 6)	5 432 \$	2 716 \$			8 148 \$

### Conclusion

L'année 2022 a apporté son lot de défi suivant la démission de la Directrice générale et de la Directrice générale adjointe. Les postes ont été comblés en cours d'année et l'équipe en place travaille activement à mettre à jour divers dossiers. Également, de nombreux problèmes d'aqueduc sont survenus et la situation semble revenir à la normale.

Je tiens à remercier les employés de la municipalité qui font preuve de professionnalisme par leur travail acharné, répondant aux besoins de citoyens et des organismes.

Nous ne sommes pas une grande équipe et beaucoup de choses sont à faire, nous vous remercions de l'indulgence que vous démontrez envers ceux qui vous servent.

Les membres du Conseil municipal et les employés vous remercient pour votre compréhension dans l'élaboration de nos projets.

Nous souhaitons à tous une excellente saison estivale et soyez prudent.

*Carole Robert*

Mairesse